



Syndicat National des Lycées et Collèges
Confédération Syndicale de l'Éducation Nationale
4, rue de Tréville – 75009 PARIS
www.snalc.fr



TENTATIVE D'IMMOLATION PAR LE FEU D'UN PROFESSEUR : COMBIEN EN FAUDRA-T-IL POUR QUE...?

Le SNALC (CSEN-FGAF) a appris avec **consternation et amertume** la tentative d'immolation publique d'un professeur de mathématiques au Lycée Jean Moulin de Béziers.

Loin de toute polémique, le SNALC tient tout d'abord à exprimer toute sa compassion et sa solidarité à l'égard de ses proches.

Au-delà de ce geste individuel de désespoir, le SNALC rappelle qu'une enquête de l'INSERM datée de 2002 faisait déjà des professeurs la **profession la plus touchée par les suicides** : 39 cas par an pour 100 000 enseignants. Loin devant France Telecom.

La dégradation constante des conditions matérielles de travail, la **dénaturation de la mission de transmission** des savoirs au profit des activités occupationnelles, les **attentes parfois incohérentes** de familles incapables d'éduquer leurs enfants, la **complicité des autorités hiérarchiques dans le travail de sape de l'autorité** des professeurs : toutes causes de la **souffrance** de trop nombreux professeurs ; toutes raisons qui font **fuir les candidats à l'enseignement** ; tous éléments qui, cumulés, peuvent conduire à des actes désespérés qui, s'ils restent individuels, **expriment l'immense malaise de toute une profession.**

Avec tout le respect dû à ce professeur et sa famille, **le SNALC est aujourd'hui en colère** : colère de constater qu'agressions ultraviolentes et tentatives de suicide spectaculaires se multiplient, dans l'indifférence générale ; **colère de constater que les premiers commentaires médiatiques font une fois de plus porter la responsabilité de l'acte sur un professeur jugé trop « rigide »** ; colère que les appels au secours de la profession soient si peu pris en compte, qu'ils doivent désormais s'exprimer par de tels extrêmes.

A tous ceux qui n'en peuvent plus des classes ingérables, des parents agressifs et arrogants, des consignes pédagogiques aberrantes, des examens aux quotas de réussite fixés à l'avance et du manque de soutien de leur hiérarchie, le SNALC rappelle qu'il existe d'autres moyens d'exprimer sa colère et son malaise : voter massivement aux élections professionnelles, du 13 au 20 octobre, pour les organisations qui ont encore une certaine idée du métier, de l'École et de la République !

Paris, le 13 octobre 2011

Contact : Claire Mazeron, vice-présidente du SNALC